

## CHAPITRE VI

### LES SALLES A MANGER, LEURS DÉPENDANCES, LES CABINETS DE TRAVAIL, ETC.

---

**SOMMAIRE.** — La salle à manger. — Emplacement. — Dimensions nécessaires. — Chauffage. — Salles à manger d'apparat. — Hygiène. — Éclairage. — Les offices. — Le cabinet de travail. — Emplacement. — Bibliothèque. — Billards.

Les salles de fêtes m'avaient entraîné un peu au delà de l'habitation proprement dite. J'y reviens avec la salle à manger.

Dans la grande habitation, il y a des salles à manger de famille et des salles à manger d'apparat. Nous étudierons d'abord la salle à manger ordinaire. Sa place dans l'appartement sera à proximité aussi immédiate que possible des salons : en tous cas, la communication doit être large et facile. On se réunit d'abord au salon, de là on passe à la salle à manger, les invités offrant le bras aux dames, et on revient de même de la salle à manger au salon. Il vaut mieux qu'on n'ait pas à traverser d'antichambres ou de vestibules. Dans les anciens appartements, la salle à manger précédait souvent le salon, et servait d'antichambre à l'appartement. Les nombreux inconvénients de cette disposition l'on fait rejeter. En même temps, la salle à manger est devenue plus intime et plus confortable. Autrefois, elle était ordinairement carrelée, soit en marbre, soit en carreaux de liais

alternés avec du marbre noir. Nous ne nous accommodons plus de ce froid carrelage, et nous parqueton les salles à manger.

Les dimensions d'une salle à manger ne sont pas arbitraires : sa largeur est déterminée par la largeur présumée de la table, et la nécessité pour le service de pouvoir librement circuler tout autour des convives assis. Si donc la disposition est telle que le buffet et la cheminée soient parallèles à la longueur de la table, il faut que la largeur s'augmente d'autant. Pour être commode et d'un service facile, dans tout appartement où l'on reçoit quelques personnes, une salle à manger devrait avoir environ quatre mètres de largeur utile, entre les saillies de buffet et de cheminée, ou de largeur réelle si la disposition permet de reporter ces saillies sur la longueur et non sur la largeur. Quant à la longueur, elle sera plus ou moins grande suivant le nombre de convives qu'on pourra supposer. Mais il faut toujours qu'on y soit à l'aise. Non seulement il est très désagréable d'être serrés, mais le service se fait mal, sans préjudice des accidents, des taches, difficiles à éviter dans une salle à manger encombrée. Seulement, ceci est aussi bien affaire de sagesse de la part des maîtres de maison que de disposition de la part de l'architecte qui n'en peut mais, si dans une salle suffisante pour une quinzaine de convives on veut en mettre plus de vingt — ce qui est fréquent.

Le chauffage d'une salle à manger est difficile. On y voit ordinairement soit des poêles de construction, soit des cheminées. Si ces appareils de chauffage sont près de la table, les convives qui en sont les plus voisins en sont très incommodés : le problème est en effet ici de chauffer des personnes immobiles et non, comme dans un salon, des personnes qui ont la liberté de changer de place. Qu'il s'agisse donc de poêle, de cheminée

ou de calorifère, il faut chercher à placer ces émissions de chaleur le plus loin possible des convives, puis espérer que l'on aura le soin de chauffer la salle à manger avant et non pendant le repas. Il importe en effet que la salle soit chaude lorsqu'on y entre; ensuite, le fait même du repas y entretiendra suffisamment la chaleur.

Quant aux grandes salles à manger, celles qu'on appelait autrefois salles de festins, leur forme résulte évidemment de leur programme. Pour recevoir quarante ou cinquante convives ou plus, il faut ou plusieurs tables ou une table très longue. Or, sauf dans les repas officiels où il peut y avoir une *table d'honneur*, nos habitudes de courtoisie n'admettent guère plusieurs tables : tous les invités doivent être à la table du maître; par conséquent, la grande salle à manger est une pièce longue, dont la proportion se rapproche des galeries.

Pendant longtemps d'ailleurs la salle de festins ne fut pas distincte de la grande salle, et à Fontainebleau la salle des fêtes dont je vous ai parlé déjà fut d'abord qualifiée indifféremment salle de fêtes ou de danse, et salle des festins. A Versailles même, rien n'indique dans la conception première une salle à manger proprement dite, et ce n'est que sous Louis XV qu'une salle spéciale paraît avoir reçu cette affectation.

Autrefois on traita, avec beaucoup de raison, les salles à manger, grandes ou petites, avec la préoccupation dominante de la propreté. Comme sol, des carrelages pouvant se laver; comme parois, des dispositions de marbrerie, ou des lambris peints à l'huile, souvent avec des panneaux décoratifs représentant des sujets appropriés : fruits, gibiers, poissons, etc., comme, par exemple, la salle à manger du château de Beauregard, près de Blois (fig. 600). De nos jours, on a trop abandonné ces anciens

erements, qui avaient le double avantage d'être excellents au point de vue hygiénique, et de concourir, par le caractère propre des salles à manger, à la diversité de l'habitation. Non seulement nos salles à manger reçoivent des papiers de tenture, mais

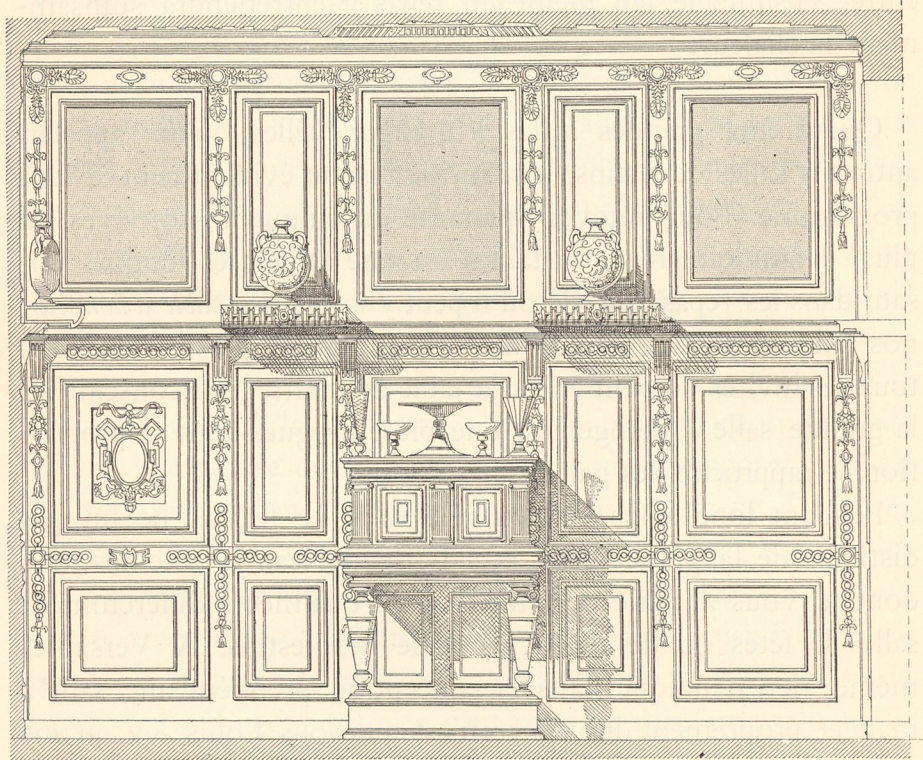


Fig. 600. — Salle à manger du château de Beauregard.

souvent elles sont tendues d'étoffes, et d'étoffes poreuses à gros grains. C'est un contresens absolu; ces étoffes s'imprègnent rapidement des vapeurs de tout ce qui se mange et se boit, et ne tardent pas à exhaler cette odeur désagréable qui est un résidu ou un mélange de tous les arômes culinaires.

En résumé, les qualités à rechercher dans l'étude d'une salle à manger sont le bien-être des convives et la facilité du service

avec la table prise pour base de l'étude; le chauffage disposé de façon à incommoder le moins possible; la lumière aussi claire que possible; les parois réfractaires à la pénétration des vapeurs et des odeurs, soit que dans la riche habitation vous puissiez employer les marbres, les mosaïques, etc., soit que plus simplement vous ayez recours à la peinture ou aux vernis.

Pour ce qui est de l'éclairage des salles à manger, on fait souvent trop bon marché de la lumière du jour. Tablant sur nos habitudes actuelles, on arrive à considérer la salle à manger comme une partie de l'appartement qui ne servirait que le soir. Mais si l'on y dîne, on y déjeune aussi, et d'ailleurs les heures de repas sont affaire de mode : qui peut affirmer que bientôt les invitations ne se feront pas pour les repas du milieu de la journée, comme sous Louis XIV?

« J'y cours, midi sonnant, au sortir de la messe. »

Si cela était, il y a beaucoup de nos salles à manger où il faudrait fermer les rideaux et allumer les lumières.

Il est donc nécessaire que les salles à manger soient bien éclairées par de larges fenêtres, et éclairées commodément pour les convives. Pour cela, une chose est surtout à chercher : ne pas se faire ombre à soi-même, c'est-à-dire ne pas tourner le dos aux croisées; il faut donc, puisqu'il est inévitable que quelques convives soient dans cette situation défavorable, que ce soit du moins le plus petit nombre possible. Il en résulte que dans une salle à manger restreinte et qui ne peut recevoir de jour que d'un côté, les fenêtres devront être du côté d'un bout de table, en d'autres termes sur le petit côté de la pièce. C'est la disposition ordinaire dans nos appartements.

Mais pour les grandes salles à manger, ce n'est plus possible : dans ces salles qui sont presque des galeries, l'éclairage par l'ex-

trémité serait insuffisante. Aussi trouve-t-on dans d'anciens hôtels ou maisons de campagne une disposition judicieuse : la salle à manger d'apparat, terminant une enfilade des appartements, forme une aile simple en épaisseur, et par conséquent peut s'éclairer sur ses deux faces opposées. Parfois encore, la salle à manger étant à l'angle d'un bâtiment peut avoir des croisées sur deux faces en retour d'équerre. Sans cela, tout un côté de la table est à contre-jour. A la vérité, cet inconvénient est un peu diminué lorsque l'élévation des appartements permet de très hautes croisées. Mais si la disposition générale autorise quelque combinaison d'éclairage complémentaire qui permette de diminuer l'obscurité de ce contre-jour, il ne faut pas le négliger.

Quant aux grandes salles à manger éclairées par le haut, dont il y a quelques exemples — car il n'y a pas d'absurdités dont on ne puisse citer des exemples — outre la tristesse de cet éclairage et de ces parois encaissées, elles sont à condamner radicalement par l'impossibilité de toute aération efficace.

La salle à manger offre, dans l'habitation, un programme artistique d'une nature particulière. Aussi a-t-elle été l'objet d'études très brillantes. La connaissance des besoins qui la régissent a conseillé dans sa décoration l'emploi de matériaux appropriés, tels que les marbres, les stucs, les mosaïques ou les céramiques; si l'on y employait des matières moins spéciales, telles que le bois ou les tentures, c'est en les protégeant par des peintures et des vernis qu'on est arrivé à ces décorations à la fois brillantes et cependant sérieuses qui caractérisent les salles à manger. La peinture y a répandu des sujets charmants; les grandes cheminées, d'apparat plutôt que d'usage, les dressoirs et les buffets, les fontaines, en ont fait un sujet de composition qui a puissamment attiré les artistes. Blondel nous fournit un

exemple très intéressant de salle à manger au XVIII<sup>e</sup> siècle, vue du côté des entrées de service (fig. 601-602).

Je vous ai déjà cité la salle des fêtes de Fontainebleau comme ayant été jadis désignée sous le nom de salle des festins.

A Versailles, du côté de la cour dite des Cerfs, vous pouvez voir une belle salle à manger du temps de Louis XV.

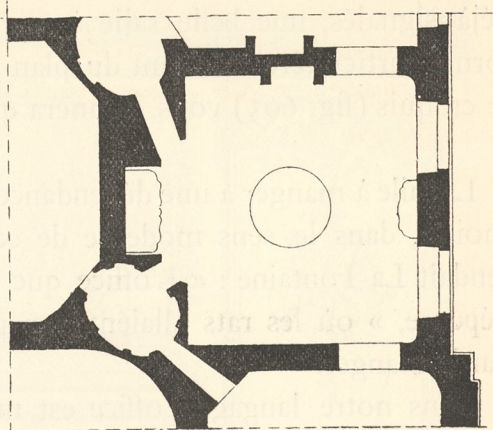


Fig. 601. — Salle à manger, d'après Blondel.

Au Petit Trianon, la salle à manger des appartements de Marie-Antoinette, et dans le Jardin, le Pavillon français, avec ses magnifiques boiseries, qu'on appelle ordinairement salon de jeux

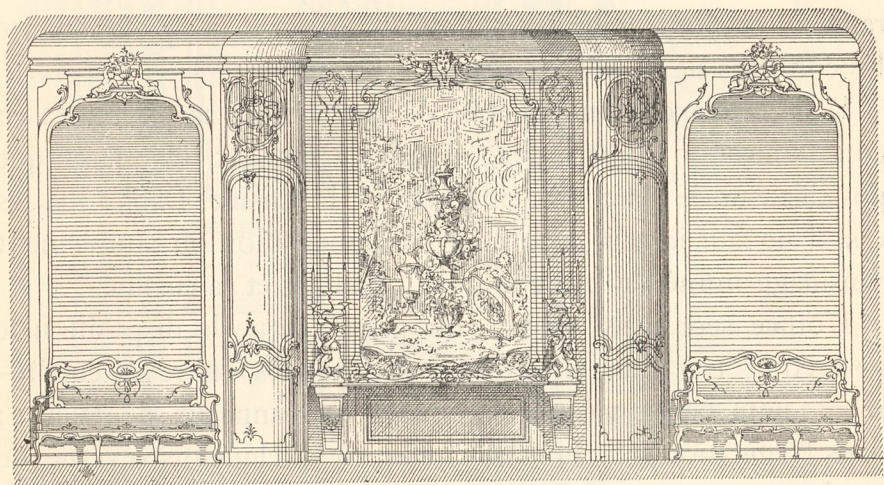


Fig. 602. — Salle à manger de Blondel.

et que je vous ai cité plus haut comme salon, mais que M. Marcel Lambert croit avoir servi également de salle à manger.

Enfin, à Rambouillet, à la suite des salons que je vous ai déjà signalés, une belle salle à manger du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'une forme particulière résultant du plan général du château, et dont le croquis (fig. 603) vous donnera quelque idée.

La salle à manger a une dépendance directe : l'office; l'office, du moins, dans le sens moderne de ce mot, et non comme l'entendait La Fontaine : « L'office que l'on nomme autrement la dépense, » où les rats allaient aux provisions. C'était alors un garde-manger.

Dans notre langage, l'office est une petite pièce de service à côté de la salle à manger. C'est là, depuis que ce ne sont plus les maîtres de maison qui découpent et qui servent les convives, que les maîtres d'hôtel découpent, font les portions, préparent les entrées; là aussi que reviennent les plats desservis, les assiettes et les couverts retirés; on y prépare aussi les glaces et rafraîchissements pour les salons. L'office est en quelque sorte les coulisses de la salle à manger.

Dans la disposition générale de l'habitation, sa place sera en communication directe avec la salle à manger, et autant que possible sur le parcours entre elle et la cuisine. Dans tous les cas, il ne faut jamais qu'il y ait communication ou simplement voisinage immédiat entre la salle à manger et la cuisine.

L'office sera aussi grand (ou grande) que la disposition le permettra; très clair, et très propre; parfois on revêt entièrement cette petite pièce de carreaux ou panneaux de faïence; dans l'habitation très luxueuse, elle est quelquefois revêtue de marbre.

Il y faut des armoires, une table à découper, et de l'eau avec un vidoir et une tablette à égoutter, ordinairement en marbre ou en étain.



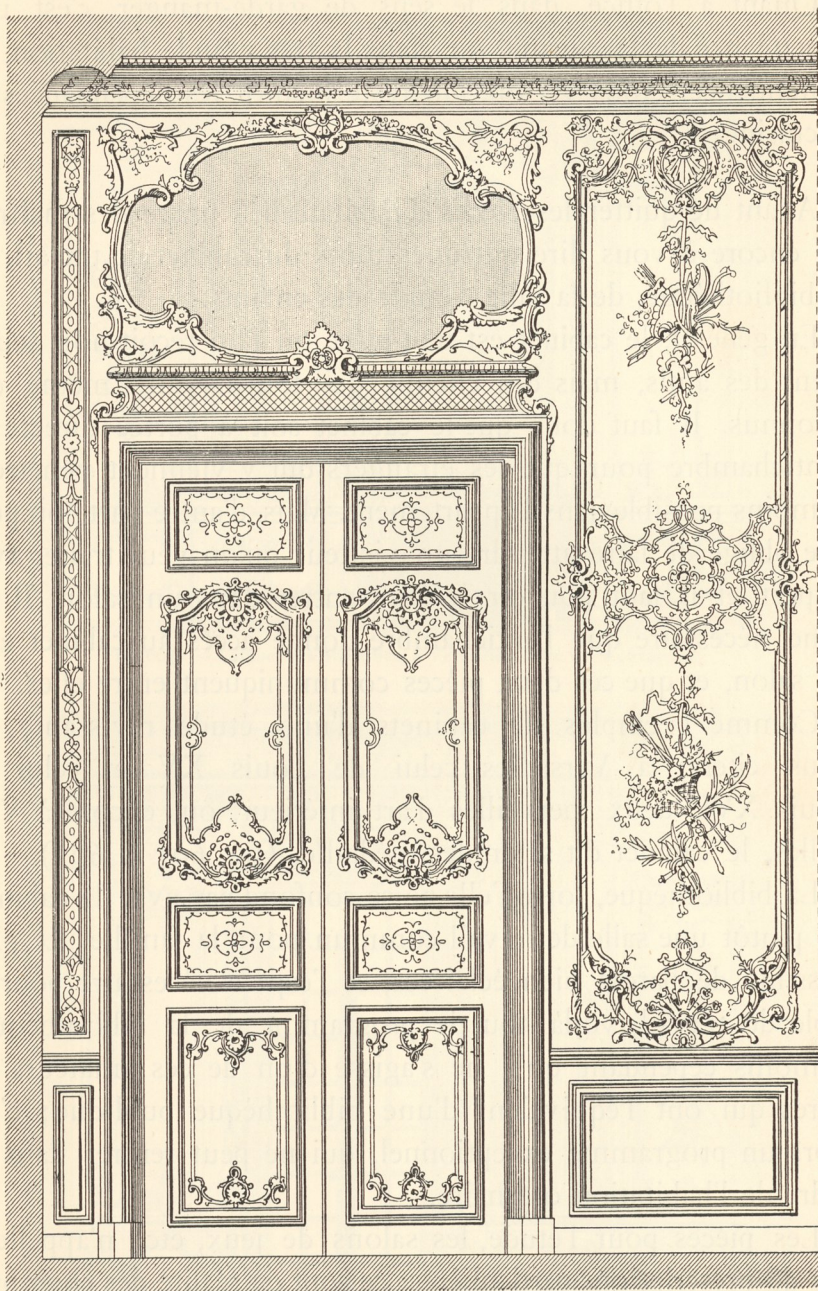


Fig. 603. — Salle à manger du château de Rambouillet.

Quant à l'office, dans le sens de garde-manger, c'est une dépendance de la cuisine, ou, dans la très grande habitation, de l'intendance. Nous verrons du reste bientôt les dépendances de la cuisine.

Avant de quitter les pièces d'habitation à usage des maîtres, j'ai encore à vous dire quelques mots du cabinet de travail, de la bibliothèque, de la salle d'étude des enfants.

En général, le cabinet est une pièce où l'on reçoit non seulement des amis, mais des clients, des fournisseurs, même des inconnus. Il faut donc que le cabinet soit à portée directe de l'antichambre pour que les étrangers qui y viennent pénètrent le moins possible dans l'appartement. Mais, d'autre part, on peut être obligé de faire attendre un visiteur qu'on veut traiter avec respect, et il faut pouvoir le faire entrer dans un salon. Il est donc nécessaire que l'antichambre donne accès au cabinet et à un salon, et que ces deux pièces communiquent entre elles.

Comme exemples de cabinets d'une étude ravissante, je vous citerai à Versailles celui de Louis XV et celui de Louis XVI, deux merveilles d'art intérieur, ou, encore à Versailles, le cabinet dit salon des médailles (fig. 604 et 605).

La bibliothèque, lorsqu'elle ne se confond pas avec le cabinet, est plutôt une salle de travail commun pour la famille. Le plus possible de parois bien éclairées, et l'espace nécessaire pour la table de travail, voilà tout le programme de la bibliothèque; à moins cependant qu'il ne s'agisse d'un de ces amateurs de livres qui ont l'équivalent d'une bibliothèque publique; c'est alors un programme exceptionnel, qui ne peut rentrer dans le cadre de l'habitation ordinaire.

Les pièces pour l'étude, les salons de jeux, etc., n'appellent pas de prescriptions particulières; ce sont en réalité des chambres ou de petits salons.

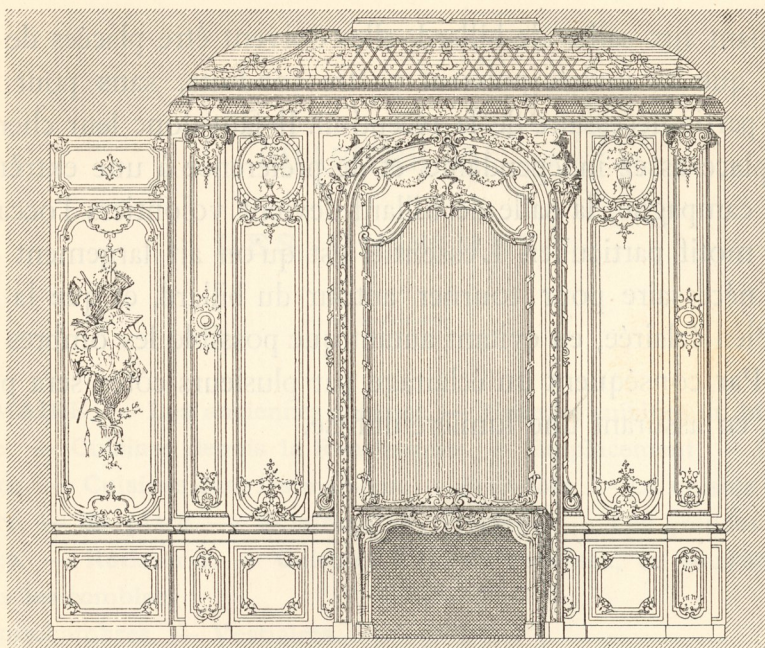


Fig. 604. — Cabinet des Médailles, à Versailles. Côté de la cheminée.

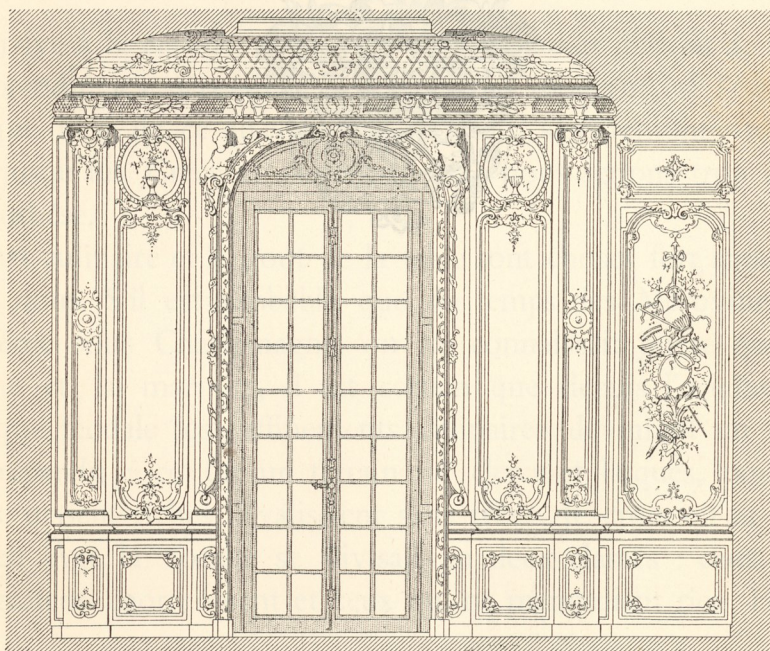


Fig. 605. — Cabinet des Médailles, à Versailles. Côté de la croisée.

Quant aux salles de billard, elles doivent être placées de telle sorte que les invités puissent y être conduits, sans pour cela faire partie nécessaire de la réception. Il faut donc leur chercher une place assez indépendante, et de préférence à une extrémité. A la campagne, la salle de billard devient volontiers l'occasion d'un motif particulier. L'essentiel est qu'on ait largement l'espace nécessaire pour tourner autour du billard, et que la salle soit bien éclairée, en évitant autant que possible les ombres portées. Par conséquent un éclairage par plusieurs côtés sera préférable, en assurant une lumière diffuse.

